



U N I O N N A T I O N N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Compte rendu du Comité Directeur

du Lundi 2 mai 2022 (en visio Teams)

Présents : ANDRIEU Daniel, De BAGNEAUX-SAVATIER Anne, BASSET Eric, BILLIET Etienne, CAU Jean-Philippe, CHARBONNIER Claude, CHARLES François, DERVILLE Thibaut, GINOUX Yves (rédacteur), LAMIOT François, De MAREUIL Maxime, MERLIVAT Jean-Claude, MAERTEN Bruno, NOEL Marc, ROYNETTE Patrice, SANS Jean, SERENON Philippe, TRENTESAUX Géry,

Absents : AUBERT Pierre-Emmanuel, BAETZ Philippe, DARDOT Didier, FABRY Jean-Louis, FALGON Daniel, GROSJEAN Yves, HEROLD Pascal, LEVEILLEY Gilles, LOBRICHON Marie-Christine, LOUBARESSE Frank, PERCIE du SERT Paul, PERRIER Franck, POURRE Catherine, De SAINT DENIS Marc, TIAN Dominique, De VERICOURT Antoine.

Ordre du jour :

- 1 - Projet de fusion YCF – UNCL
- 2 – Projet Réseau Bleu.

1 – *Projet de fusion YCF - UNCL*

Géry TRENTESAUX présente les avantages du Projet de fusion et reprend les documents envoyés précédemment au Codir (Courrier du Président, Projet du traité de fusion, Charte UNCL Pole Course du YCF, statistiques CA et nombre de membres).

La parole est donnée à chacun des membres présents afin qu'il se prononce en faveur ou contre le Projet de fusion.

De BAGNEAUX-SAVATIER Anne : Pour. Souligne qu'au début des négociations, un 2^{ème} poste était prévu au Bureau du YCF et demande des précisions quant au calendrier du Projet. A la reprise des discussions avec le YCF, Hervé LEROY, notre expert-comptable qui a adhéré à l'UNCL depuis, avait déjà été pressenti pour occuper un poste au Bureau du YCF sur les 6 membres possibles. Le 6^{ème} membre au poste de Vice-Président du Pôle Course est donc réservé à Géry. Une AGE sera convoquée si possible avant l'été pour une mise en application de la fusion à la rentrée.



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

CAU Jean-Philippe : Pour. L'UNCL aura sûrement des moyens supplémentaires pour mener ses projets.

ROYNETTE Patrice : Pour. La fusion des associations est dans l'air du temps. C'est ce que j'observe au sein des 280 associations membres de l'IDAF. Le monde associatif a changé et il faut se regrouper pour être plus puissant. L'UNCL dans sa forme actuelle a vécu son temps. L'UNCL a compté jusqu'à 850 membres lorsque celle-ci était l'association de la Classe IOR dont la FFV nous a retiré la gestion. A la fin de l'IOR sont apparues les courses Open avec la Route du Rhum par exemple dont Jean-Louis FABRY fut un des fondateurs.

SERENON Philippe : Pour. C'est le sens de l'Histoire et ce sera un plus évident pour nos Projets.

SANS Jean : Contre. Le transfert des membres n'est pas automatique. Statutairement il faut leur demander individuellement de rejoindre la nouvelle structure. Je suis contre la dissolution de l'UNCL.

BASSET Eric : Pour. Quelles sont les garanties quant à l'autonomie et aux moyens de l'UNCL ? Ils sont définis dans le Projet de traité de fusion et la Charte de l'UNCL. En particulier les 254 K€ d'actif net apporté sont réservés prioritairement aux projets de l'UNCL Pôle Course du YCF.

BILLIET Etienne : Contre. Je regrette le conservatisme du YCF dans son fonctionnement (ex : groupe FB privé, statuts, ...) et ne vois aucune synergie dans les projets. Le YCF n'affiche pas les mêmes intérêts que l'UNCL.

LAMIOT François : Pour. J'y vois une ouverture pour l'UNCL vers les jauges des classes métriques, des Classiques, des classes J mais aussi une amélioration de l'efficacité opérationnelle de nos salariés sous la conduite d'un Directeur.

De MAREUIL Maxime : Pour. Il faut garantir notre autonomie pour nos Projets.

MERLIVAT Jean-Claude : Pour. J'ai une certaine nostalgie de voir la diminution des membres historiques mais la fusion est nécessaire à la pérennité de l'UNCL. Quelle sera la position de Ludovic ? Il dépend hiérarchiquement de l'UNCL et donc du Directeur et techniquement du RORC Lymington (Jason).



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

CHARLES François : Pour. J'y vois une réunion des énergies des 2 Clubs.

DERVILLE Thibaut : Pour. Le nombre de membres compte et la puissance qui en résulte est plus importante.

ANDRIEU Daniel : Pour.

MAERTEN Bruno : Pour. Le plus important est de définir pourquoi nous voulons cette fusion avant de définir comment. Nos projets sont la priorité.

CHARBONNIER Claude : Pour. C'est une réelle opportunité pour développer l'IRC et nos projets.

NOEL Marc : Pour. Quel sera le niveau de cotisations. Les membres actuels de l'UNCL, les membres affiliés, auront une cotisation similaire à l'actuel. Les futurs membres de l'UNCL Pôle Course, les membres Adhérents, auront une cotisation un peu supérieure mais très loin de celle des membres Titulaires du YCF.

GINOUX Yves : Pour. La fusion sera bénéfique au développement de l'UNCL et charge à nous de devenir membres Titulaires du YCF pour intégrer son Conseil et influencer sur sa politique afin de garantir le développement du Pôle Course.

Au final le décompte se traduit par 16 voix Pour et 2 voix Contre sur les 18 membres présents en Visio. Le Projet de fusion est adopté par le Comité Directeur.

2 – Projet Réseau Bleu

Anne présente le Projet Réseau Bleu (cf son mail de ce jour) qui est la création d'une plateforme d'échanges autour de l'innovation pour la navigation et la préservation des Océans. Ce Projet doit s'inscrire plus globalement dans une démarche RSE de l'UNCL.

Cependant les moyens, les modalités et le fonctionnement du Projet, séduisant dans le principe, sont à définir plus avant afin de déterminer notamment le budget à engager pour le mener.

Anne va programmer prochainement une réunion avec certains membres concernés pour avancer rapidement sur le sujet et présenter dans un prochain Codir un projet détaillé.



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

La date du prochain Comité Directeur est fixée au mardi 17 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité Directeur prend fin.

Paris le 2 mai 2022

Géry TRENTESAUX

Président

Yves GINOUX

Secrétaire Général.